#### COMMUNE DU BOURG D'HEM

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Novembre 2015

L'an deux mille quinze le vingt novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le dix novembre, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. BATHIER Jean-Louis, Maire.

<u>Étaient présents</u>: MM. BATHIER, DESCHAMPS, LENOBLE, Mme FEL MM. FRAPPAT, TISSIER, POTHEAU, BOUCHET, Mmes DUPONTET, FOURNEL.

Était absent excusé : M. SAUVE David

**Pouvoir**: M. David SAUVE donne pouvoir à M. Jean-Louis BATHIER

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie

Le compte rendu de la séance ordinaire du 16 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

#### 1- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION DE LA BUVETTE DE LA PLAGE

Le Conseil Municipal constate que l'exploitation de la buvette à la plage donne satisfaction et décide par conséquent, à l'unanimité, de signer une nouvelle convention avec Mme PERNOT, au titre de l'année 2016, le montant de la redevance restant inchangé.

# 2- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION D'UN STAND DE PÉDALOS SUR LA PLAGE

Le Maire rappelle que Mme PERNOT, gérante de la buvette à la plage était autorisée à louer des pédalos à partir d'un stand basé sur la plage du Bourg d'Hem.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de signer une nouvelle convention avec Mme PERNOT, au titre de l'année 2016, le montant de la redevance restant inchangé.

#### 3- PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS

Le Maire explique au Conseil Municipal que la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents peut se faire soit sous la forme d'une convention de participation, soit après labellisation des contrats.

Le Conseil Municipal souhaite participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Le montant de la participation est fixé à 15 € mensuel par agent.

Le Comité Technique du Centre de Gestion sera saisi.

#### 4- DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employés du secteur public. À ce titre, le Fonds National de Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNP) de la CNRACL a été créé pour soutenir les actions entreprises dans ce domaine, grâce notamment à la mise en place de démarches de prévention.

Le Conseil Municipal décide de réaliser, avec l'aide du Centre de Gestion de la Creuse, une démarche de prévention sur le thème de l'Évaluation des Risques Professionnels.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire du Fonds national de prévention de la CNRACL.

#### 5- AVANCEMENT DU CHANTIER DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN LOGEMENTS

Le Maire explique que la première réunion de chantier a eu lieu le 10 novembre 2015.

Les travaux commenceront le 04 janvier 2015.

#### 6- BUREAU DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

En prévision des élections régionales des 06 et 13 décembre 2015, M. le Maire demande au Conseil Municipal d'organiser la permanence.

### 1<sup>er</sup> tour (06 décembre 2015)

Matin

BATHIER, LENOBLE, FOURNEL, DUPONTET, SAUVE

Après-midi

DESCHAMPS, FEL, BOUCHET, TISSIER, POTHEAU, FRAPPAT

### 2<sup>ème</sup> tour (13 décembre 2015)

Matin

BATHIER, LENOBLE, FOURNEL, POTHEAU, SAUVE

Après-midi

DESCHAMPS, FEL, BOUCHET, TISSIER, DUPONTET, FRAPPAT

## **QUESTIONS DIVERSES**

a) Noël des enfants

Le Noël des enfants aura lieu le samedi 19 décembre 2015 à 17 h 30 dans la salle du Foyer Rural. Les enfants recevront prochainement une invitation

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.